



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU JURA

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°031

PUBLIÉ LE 15 JUIN 2016

Sommaire

Préfecture du Jura

39-2016-06-15-001 - Arrêté confiant à M. Thierry OLIVIER, sous-préfet de Dole, la suppléance du préfet du Jura du 16 au 18 juin 2016 (1 page)

Page 3

Préfecture du Jura

39-2016-06-15-001

Arrêté confiant à M. Thierry OLIVIER, sous-préfet de
Dole, la suppléance du préfet du Jura du 16 au 18 juin
2016



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU JURA

Direction des collectivités territoriales
et des moyens de l'état

Bureau des collectivités territoriales
et du contentieux

N° DCTTE-BCTE - 20160615 - 001

Arrêté confiant à Monsieur Thierry OLIVIER,
sous-préfet de Dole,
la suppléance du préfet du Jura
du jeudi 16 au 18 juin 2016

LE PRÉFET DU JURA
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du mérite

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets et à l'action des services et organismes publics de l'État dans les départements ;

Vu le décret du 20 juin 2013 portant nomination de M. Jacques QUASTANA, préfet du Jura ;

Vu le décret du 30 avril 2014 portant nomination de M. Renaud NURY, secrétaire général de la préfecture du Jura ;

Vu le décret du 1^{er} novembre 2014 portant nomination de M. Thierry OLIVIER, sous-préfet de Dole ;

Considérant l'absence simultanée hors du département du préfet du Jura et du secrétaire général de la préfecture du Jura du jeudi 16 juin 2016 jusqu'au samedi 18 juin 2016 ;

ARRETE

Article 1^{er} : La suppléance du préfet du Jura est assurée par M. Thierry OLIVIER, sous-préfet de Dole, et délégation de signature lui est donnée, dans ce cadre, pour toutes matières relevant des compétences et attributions du représentant de l'État dans le département pour la période suivante :

du jeudi 16 juin 2016 à 16 heures jusqu'au samedi 18 juin 2016 à 8 heures

Article 2 : Le secrétaire général de la préfecture du Jura et le sous-préfet de Dole sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Lons-le-Saunier, le **15 JUIN 2016**

Le Préfet,

Jacques QUASTANA